



OPÉRATION
REPLANTATION
2023



Ce formulaire est à remettre à votre association pour transmission à la Fédération

PROPRIÉTAIRE :

Nom et Prénom :
Adresse :
CP et ville :
Adresse mail :
Membre de l'association ou syndicat de :


ASSOCIATION ou SYNDICAT

Visa et/ou cachet

PARCELLE ou LIEU DE PLANTATION :

Commune : **Référence cadastrale (OBLIGATOIRE):**

PEPINIERISTE ou MAGASIN :

NOM et adresse :
Facture n° : du  **Joindre la facture.**

ARBRES (5 au maximum) :

Type d'arbres (pommier, prunier,...)	Désignation (variété)	Quantité	Prix unitaire TTC	Montant TTC	Montant de la subvention (cadre réservé à la Fédération)
TOTAL					

Le/La soussigné(e) demande à bénéficier de la subvention de la Collectivité européenne d'Alsace s'élevant à 50 % du prix de revient TTC, mais plafonnée à 16 euros par arbre, s'engage à entretenir les arbres et est informé(e) qu'un contrôle peut être exercé, à ce titre, par les services de la Collectivité.

Seuls les arbres fruitiers hautes tiges sont éligibles à la subvention de la Collectivité.

**A renvoyer avec la facture à la Fédération
impérativement avant le 25 novembre 2023.**

Date :

Signature :